

## PROFIL DE POSTE MEDICAL

CHU de Martinique - CS 90632 – 97261 Fort-de-France

**SERVICE de PSYCHIATRIE et PSYCHOLOGIE MEDICALE  
PSYCHOTRAUMATOLOGIE & ADDICTOLOGIE**

Service d'affectation : Psychiatrie et Addictologie, service du Pr Louis JEHEL  
Unité de Psychiatrie de liaison

**Site géographique de l'offre :**

Site de Fort de France : Hôpital de La Meynard, BP 632– 97261 Fort-de-France Cedex  
- MFME (Maison de la Mère, de la Femme et de l'Enfant)  
- PZQ : Hôpital Pierre-Zobda-Quitman

**Spécialité recherchée**

Médecin psychiatre

**Compétences complémentaires souhaitées**

Formations ou expérience :  
- en psychiatrie périnatale  
- en psychiatrie de liaison

**Position de la structure**

Unité de psychiatrie de liaison.

Cette unité assure des missions de prise en charge et de psychiatrie de liaison concernant des patientes hospitalisées en MCO sur les sites du CHU de Martinique.

Elle travaille en étroite collaboration avec les autres unités du service (Urgences, Centre De Crise, Unité Anxiété-Dépression, Équipe de Liaison et de Soins en Addictologie), et en coordination avec les intervenants sociaux et médico-sociaux auprès des patients (notamment secteurs psychiatriques et médecins généralistes).

Le poste proposé concerne le site de la Mère-Femme-enfant pour les patientes hospitalisées en gynécologie et en obstétrique ou suivies par la PMI, ainsi que le site central de Pierre Zobda Quitman pour les consultations externes et l'activité aux Urgences psychiatriques.

**Personne à contacter :**

Pr Louis JEHEL Tél. : 05 96 55 20 44  
Dr Gilbert URSULET Tél. : 05 96 55 22 11

Mail : [louis.jehel@chu-fortdefrance.fr](mailto:louis.jehel@chu-fortdefrance.fr)  
Mail : [gilbert.ursulet@chu-fortdefrance.fr](mailto:gilbert.ursulet@chu-fortdefrance.fr)

**Date de parution au journal officiel :**

Poste disponible à compter du : 1<sup>er</sup> Mars 2014

**Statut de recrutement**

PRATICIEN HOSPITALIER TEMPS PLEIN ou Praticien Hospitalier Contractuel

**Caractéristiques des fonctions**

**Discipline assurée au sein du service :** médecin psychiatre

**ACTIVITÉS CLINIQUES**

**Consultation-liaison auprès de patientes hospitalisées dans les services de gynécologie et d'obstétrique :**

**SERVICE de PSYCHIATRIE et PSYCHOLOGIE MEDICALE  
PSYCHOTRAUMATOLOGIE & ADDICTOLOGIE****Psychiatrie de liaison : 1 ETP médecin**

- Intervient dans une équipe déjà composée de 2 médecins seniors plus interne(s) et un service constitué de 13 médecins seniors
- intervention directe auprès des patientes et des familles, pour le repérage, le diagnostic et le traitement de troubles psychologique ou psychiatrique, mission de soutien et formation des équipes médico-chirurgicales face à des réactions psychologiques pathologiques ou psychiatriques
- en obstétrique, prise en compte des problématiques mère-bébé et travail avec l'équipe pluridisciplinaire (psychologues, sages-femmes, obstétriciens, pédiatres, équipe de pédopsychiatrie, puéricultrices, assistantes sociales, etc.)
- attention particulière aux problématiques en psychotraumatologie et victimologie (question des violences faites aux femmes) ; possibilité d'approfondir sa formation dans ce domaine au sein du service

**Intervention en PMI :**

- participation aux réunions pluridisciplinaires concernant des situations médico-psycho-sociales à risque
- consultations en PMI (délocalisation prochaine de la MFME vers un autre lieu)

**Consultations externes (une demi-journée à l'hôpital Pierre-Zobda-Quitman) :** suivi de post-liaison et consultations de psychiatrie générale

**Activité clinique aux Urgences psychiatriques : deux demi-journées par semaine****Participation aux gardes et astreintes :**

- garde de psychiatrie aux Urgences
- tour d'astreinte du service.

**ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE :****Participation à l'enseignement :**

Le praticien hospitalier participera à l'encadrement et à la formation des internes en addictologie. Il participera aux enseignements organisés par le service de psychiatrie. Il contribuera à l'enseignement des étudiants en Médecine, des étudiants en soins infirmiers, et tout particulièrement des étudiants sages-femmes.

**Participation aux activités de recherche :**

Le praticien hospitalier participera aux travaux de recherche clinique du service, pourra mettre en place et conduire des projets de recherche clinique. Il participera à la production académique de l'unité (rédaction d'articles scientifiques).

Il participera aux staffs scientifiques hebdomadaires du service de psychiatrie.